Le système de santé allemand, assurance maladie

Le système de santé allemand

En Allemagne, de nombreuses institutions font partie du système de santé. Il en existe trois :

1. Les cabinets médicaux et les pharmacies : ils offrent des soins médicaux ambulatoires. "Ambulatoire" signifie que vous pouvez rentrer chez vous après avoir reçu les soins.
2. Soins aigus dans les hôpitaux en cas d'urgence et soins médicaux hospitaliers. "Hospitalier" signifie que vous restez à l'hôpital pour recevoir des soins.
3. Protection de la santé : protection contre les infections et offres préventives. "Préventif" signifie : des offres qui aident à préserver la santé et à ne pas tomber malade.

Les soins ambulatoires et hospitaliers aident les personnes malades. Vous pouvez décider vous-même du médecin ou de l'établissement que vous allez consulter. C'est ce qu'on appelle la liberté de choix.

Assurance maladie

En Allemagne, il est obligatoire d'avoir une assurance maladie. Dès que vous avez un titre de séjour, vous devez vous inscrire auprès d'une caisse d'assurance maladie. Vous recevrez alors une carte d'assuré qui vous permettra de bénéficier de prestations médicales dans toute l'Allemagne. Vous avez alors droit aux mêmes prestations que tous les résidents* en Allemagne.

"Gesundheit für alle" propose des informations en 15 langues sur les thèmes suivants :

- assurance maladie légale et privée
- soins médicaux
- carte de santé électronique
- visite chez le médecin, secret professionnel
- urgences
- Prévention et détection précoce des maladies
- Assurance de soins

Vous trouverez de plus amples informations dans d'autres langues sur la page Migration et santé.

Bon à savoir

Les hôpitaux traitent les urgences. Cela signifie que les gens sont gravement malades ou que leur vie est en danger. En cas de blessures ou de maladies plus légères, vous pouvez vous rendre dans un cabinet médical. Vous y serez bien aidé.

Il se peut aussi que vous ayez besoin d'un médecin la nuit ou le week-end. Mais il ne s'agit pas toujours d'une urgence. Vous pouvez alors vous rendre au service médical de garde.

Si vous avez mal aux dents, vous pouvez vous rendre dans un cabinet dentaire. Le week-end, il existe un service d'urgence dentaire.

Vous trouverez ici des informations sur les pharmacies et celles qui sont ouvertes la nuit ou le week-end.

En cas d'urgence

Votre vie ou celle d'une personne de votre entourage est menacée ? Ou il y a une autre urgence médicale ? Alors appelez le service de secours et d'urgence :

112